

LE CITOYEN ET L'IMPÔT LOCAL

Réforme de la fiscalité : l'équité avant tout

« Si une réforme de la fiscalité locale était mise en place, quel devrait être, selon vous, l'axe prioritaire de cette réforme ? »

Une plus grande équité entre les citoyens	46 %
Une plus grande responsabilité des élus dans la fixation et l'utilisation des impôts	26 %
Une plus grande clarté dans le calcul des montants de l'impôt et de la collectivité bénéficiaire	25 %
Ne se prononcent pas	3 %

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les habitants et la commune en première ligne

« Parmi les acteurs suivants, quels sont les deux auxquels vous faites le plus confiance pour mettre en œuvre le développement durable... ? »

Le civisme des habitants	34 %
La commune	27 %
L'État	26 %
L'Europe	19 %
La région	16 %
Les entreprises	15 %
Les associations	13 %
Le département	12 %
La communauté de communes	10 %
Aucun (réponse non suggérée)	2 %
Ne se prononcent pas	2 %

Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner deux réponses.

FICHE TECHNIQUE Sondage exclusif réalisé par l'institut CSA pour l'AMF par téléphone les 3 et 4 octobre 2007 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 002 personnes âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas, après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Enquête de satisfaction

Les maires très satisfaits de l'AMF

À l'occasion de son centenaire, l'AMF a interrogé 600 maires sur l'image qu'ils ont de leur association. Les résultats, globalement très positifs, montrent que les maires se sentent représentés et soutenus par l'AMF.

Une association qui représente très bien ses adhérents auprès des institutions

« Êtes-vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas d'accord du tout avec chacune des affirmations suivantes ? »

	Total d'accord	Total pas d'accord	Ne se prononcent pas
L'AMF représente bien les maires auprès des institutions	88 %	10 %	2 %
L'AMF m'informe des évolutions juridiques nécessaires à l'exercice de ma fonction	82 %	16 %	2 %
L'AMF traduit fidèlement mes préoccupations	76 %	22 %	2 %
L'AMF m'aide concrètement dans l'exercice de mes fonctions	68 %	29 %	3 %

Une association disponible et dynamique

« Selon vous, le réseau constitué par l'AMF et les associations départementales de maires est-il suffisamment... ? »

	Oui	Non	Ne se prononcent pas
Disponible	82 %	14 %	4 %
Dynamique	76 %	21 %	3 %
Proche de vos préoccupations	74 %	23 %	3 %
Efficace	73 %	23 %	4 %

FICHE TECHNIQUE

Sondage exclusif réalisé par l'institut CSA pour l'AMF par téléphone du 1^{er} au 9 novembre 2007 auprès d'un échantillon de 603 maires représentatifs des communes de France, constitué d'après la méthode des quotas (taille des communes) après stratification par région.

N° SPÉCIAL 90^e CONGRÈS DE LA LETTRE DES MAIRES DE FRANCE

41, quai d'Orsay, 75343 Paris cedex 07. Tél. 01 44 18 14 14. Fax 01 44 18 14 16.
Directeur de la publication : Michèle Cascales - **Directeur adjoint de la publication :** Éric Pareydt - **Rédacteur en chef :** Antoine Blouet -
Éditeur : Carine Collard - **Rédaction :** Maires de France et départements AMF - **Mise en page :** Maires de France.

MAIRES DE FRANCE
ET PRÉSIDENTS DE COMMUNAUTÉS

Spécial
90^e Congrès



Retrouvez tous les travaux du 90^e Congrès AMF dès décembre 2007 dans Maires de France. Pour vous abonner, rendez-vous sur le stand de l'AMF, hall 4

Mardi 20 novembre 2007 ■ n° 1

Éditorial

Améliorer le quotidien des citoyens



Le Congrès des maires et des présidents de communautés de France constitue un temps fort. Les maires vont débattre, échanger leurs expériences, exprimer leurs inquiétudes et leurs espoirs. Garants de l'intérêt général, ils diront comment et à quelles conditions ils entendent exercer leurs missions. Ce congrès sera ancré dans l'actualité immédiate : l'offre de logement au niveau communal et intercommunal, les autorisations d'occupation du sol, la fonction publique territoriale, la participation des citoyens, la mobilisation des acteurs locaux dans la mise en œuvre opérationnelle des politiques de développement durable... Ce congrès se fera l'écho des préoccupations très concrètes des maires concernant le financement des projets communaux et intercommunaux et l'avenir des relations financières entre les communes et l'État. Notre rendez-vous a aussi l'ambition de nourrir une réflexion prospective sur le rôle moteur du maire dans la cohésion sociale, la réforme de la fiscalité locale et l'évolution de l'intercommunalité. Soyons confiants, ce congrès apportera tout à la fois sa contribution au débat et nombre de « bonnes pratiques » pour améliorer le quotidien de nos concitoyens !

Jacques Pélassard, président de l'AMF

Journée Outre-mer du 19 novembre

Les élus ultramarins ont pu faire part des nombreuses initiatives prises dans leurs territoires en matière d'énergies renouvelables et de gestion des déchets.

L'outre-mer, future vitrine pour l'environnement

La journée Outre-mer du congrès a été entièrement dédiée aux questions de développement durable. Le premier atelier a été consacré aux énergies renouvelables. Les territoires et départements d'Outre-mer, en position souvent insulaire, sont obligés d'importer une partie considérable de leur énergie sous forme de fioul ou de pétrole. La production locale d'énergie renouvelable y prend une acuité particulière. Jean-Louis Bal, directeur des énergies renouvelables à l'Ademe, a tout d'abord rappelé ces particularités, qui ne sont pas que négatives puisque les collectivités d'Outre-mer sont également souvent bien pourvues en soleil et en vent. La péréquation nationale des prix de l'électricité fait que celle-ci est vendue « à un prix 2,5 fois inférieur à son coût de revient ». Mais cette péréquation rend aussi moins compétitives les énergies produites localement. Dans la mesure où la consommation croît de 2 à 5 % par an, il faut veiller à ce que les émissions de gaz à effet de serre n'évoluent pas dans les mêmes proportions. Robert Racon, maire de Bouillante en Guadeloupe – ainsi nommée pour ses sources d'eau chaude – a décrit comment deux centrales géothermiques sur le territoire de la

commune produisent aujourd'hui de quoi satisfaire 10 % des besoins de l'île. Jean-Yves Langenier, maire du Port à La Réunion, a présenté le projet « Le Port, ville solaire » : les toitures des bâtiments de la

CHRISTIAN ESTROSI
secrétaire d'État à l'Outre-mer



Je veux parler "des" Outre-mer, au pluriel », lance d'emblée Christian Estrosi, secrétaire d'État à l'Outre-mer. Une diversité où une conception trop « égalitaire » des aides de l'État devient inefficace. « Notre programme de développement économique verra le jour au premier semestre 2008, nous aurons pour cela besoin de votre impulsion sur le terrain. » Ces territoires, dispersés sur l'ensemble de la planète, représentent « une vitrine » pour la France et sa politique de sauvegarde de la biodiversité. À l'exemple de La Réunion qui a déposé un dossier pour faire de l'île une « île verte » totalement autonome en matière d'énergies renouvelables. « Je vais porter votre parole auprès du président de la République ; j'ai bien conscience des retards que nous avons à rattraper. »

JACQUES PÉLISSARD

président de l'AMF



Après avoir tenu à exprimer « une pensée pour nos compatriotes » des Antilles frappés en août dernier par le cyclone Dean, Jacques Péliissard a rappelé à quel point sont fructueuses les relations entre l'AMF et les associations départementales d'Outre-mer. Il s'est également félicité de ce que la journée Outre-mer soit exclusivement consacrée aux questions d'environnement. Pour le président de l'AMF, les collectivités d'Outre-mer « sont particulièrement bien placées pour constituer une vitrine des énergies renouvelables » – et il a rappelé que cela suppose également « un effort de solidarité nationale ». Enfin, il a souhaité que les élus d'Outre-mer puissent, « tous ensemble, démontrer que le développement durable en Outre-mer n'est pas un problème, mais d'ores et déjà une réussite ».

zone industrielle vont accueillir des capteurs photovoltaïques, dans le but de créer « une grande centrale solaire urbaine ». De même, Fabrice Richy, directeur général de la Simar – bailleur social très présent Outre-mer – a décrit un ambitieux programme de production d'énergie solaire – avec des capteurs installés sur quelque 3 hectares de toitures, afin d'« économiser 4 000 tonnes par an de CO₂ ». Gabrielle Louis Carabin, maire du Moule, en Guadeloupe, travaille aussi à équiper sa com-

mune de capteurs solaires, persuadée que si la Guadeloupe a « à présent un mode de consommation occidentalisé, elle doit d'autant plus promouvoir une écocitoyenneté active. » Après l'intervention d'Éric Gay, maire de Mont-Dore en Nouvelle-Calédonie, où 51 éoliennes produisent entre 35 et 100 % de la consommation de la ville, et un tour de salle où des élus ont notamment regretté la trop grande dépendance des collectivités d'Outre-mer par rapport à EDF, Suzanne Pons, de l'Ademe Guyane, a résumé les forces et faiblesses de ces territoires en matière d'énergie, puis donné quelques conseils aux élus, les incitant « à se doter des compétences nécessaires, à monter des syndicats mixtes d'électrification et à chercher à imposer l'utilisation de chauffe-eau solaires ».

Déchets

« La gestion des déchets a dix ans de retard sur ce qui se passe en métropole, mais une dynamique de rattrapage est enclenchée », constate Jacques Ravaiillault, direction de l'action régionale à l'Ademe. Un constat illustré par Yvon Pacquit, adjoint au maire de Fort-de-France (Martinique) : « Nos trois centres d'enfouissement technique doivent être fermés en 2008 et remplacés par d'autres équipements. » Problème : ces équipements de substitution ne sont pas encore opérationnels, ce qui conduira, momentanément, selon l' élu, à « un déficit de traitement des déchets ». La question du traitement des épaves de voiture prend une acuité particulière à La Réunion où ces épaves servent d'abri au moustique chikungunya, posant ainsi un problème sanitaire. « Nous attendons des aides de l'État pour que les élus puissent avancer », insiste Marie-Lucile Breslau, co-présidente de l'atelier, maire de Sainte-Marie (La Réunion). Présentant une expérience de col-

lecte sélective menée à la Martinique, Yvon Pacquit a précisé que « notre usine de valorisation des déchets résiduels produit maintenant 3 % de l'électricité de la Martinique, soit la consommation de 10 000 foyers ».

« L'urgence sociale, avec l'importance du chômage, est identique à l'urgence environnementale, explique Maurice Gironcel, maire de Sainte-Suzanne (La Réunion). Nous allons donc choisir des filières de traitement et de valorisation qui sont créatrices d'emplois plutôt que des filières technologiques. »

« Nous privilégions l'accueil des déchets de peinture et des solvants dont l'impact sur l'environnement est important », détaille Daniel Gonthier, maire de Bras-Panon (La Réunion). Pour René-Louis Perrier, président de l'OCAD3E (organisme coordonnateur des éco-organismes DEEE), « les déchets recyclés deviennent des "matières secondes" : cuivre, nickel, fer, qui ont une valeur marchande importante ». Il a aussi insisté sur la nécessité de mettre en place des solutions locales pour réduire les coûts et l'impact sur l'environnement. Les réfrigérateurs et congélateurs doivent, pour l'instant, être traités en métropole, rappelle Guillaume Duparay, responsable des relations avec les collectivités à Écosystèmes (éco-organisme DEEE). Au nom du ministère de l'Outre-mer, Pierre Brunhes, sous-directeur aux affaires économiques, souligne « le caractère de défi de l'Outre-mer dans le domaine de la biodiversité » qui a conduit le Grenelle de l'environnement d'octobre dernier à prévoir « un volet spécifique à la politique des déchets pour un Outre-mer exemplaire ». ■

Programme du mardi 20 novembre

9h30-12h30 Auditorium Débat - Territoires ruraux : nouvelles chances, nouveaux défis • **Salle 40 Atelier** - L'application des nouvelles dispositions relatives à la fonction publique territoriale Outre-mer • **10h00-11h30** Inauguration du Salon des maires et des collectivités locales **Auditorium 14h00** Photo du Centenaire • **15h** Bilan de l'intercommunalité • **15h30** Assemblée générale statutaire • **16h00** Commémoration du Centenaire • **16h30** Séance solennelle d'ouverture avec MM. Sarkozy, Péliissard et Delanoë • **Hôtel de ville de Paris 19h00** Réception des maires

BERTRAND DELANOË

maire de Paris



Le maire de Paris a été accueilli par les congressistes d'Outre-mer « très chaleureusement », rappelant à quel point « la ville de Paris est une ville des ultramarins, aussi bien au sein de sa population qu'au sein des agents de la collectivité ». Bertrand Delanoë a rappelé qu'en mettant au point le plan climat de la ville de Paris, il avait réalisé « à quel point les départements et territoires d'Outre-mer innovent et imaginent, et vont souvent bien plus vite que la métropole ». « En regardant ce que vous faites, a-t-il poursuivi, je m'aperçois de tout ce que nous avons à partager, et à quel point nous pouvons vous inspirer de vous. » « Dans les mois qui viennent, a conclu Bertrand Delanoë, les maires que nous sommes seront en sursis. Mais si je suis encore en situation de le faire après le mois de mars, je tiens à ce que Paris ose le pari du partage avec les collectivités d'Outre-mer. Il y a des liens de civilisation qui font que Paris est fier de ses liens avec l'Outre-mer. »

Sondage

Les attentes des citoyens

L'AMF a fait réaliser un sondage auprès du grand public sur les thèmes des cinq grands débats du Congrès des maires. Les résultats complets seront dévoilés lors des débats. Extraits.

DÉBAT RURAL
L'enjeu des services de proximité

« Parmi la liste suivante, quelles doivent être, selon vous, les priorités du maire dans une commune rurale ? »

Attirer ou maintenir des services de proximité (commerces, services publics...)	61 %
Préserver l'environnement et la qualité de vie	56 %
Attirer des entreprises	43 %
Développer les activités de loisirs	16 %
Ne se prononcent pas	1 %

Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner deux réponses.

Services de proximité : priorité à l'école

« Parmi les services publics suivants, lesquels vous paraissent essentiels pour la vie d'une commune rurale ? »

L'école	67 %
L'hôpital à moins de 50 km	61 %
Le bureau de poste	30 %
La gare SNCF à moins de 20 km	19 %
La maison de retraite	8 %
Ne se prononcent pas	1 %

Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner deux réponses.

L'INTERCOMMUNALITÉ
Encore beaucoup de méconnaissance

« Savez-vous si votre commune appartient à une structure intercommunale (une communauté d'agglomération, une communauté de communes ou une communauté urbaine) ? »

Oui, elle appartient à une structure intercommunale 63 %
Non, elle n'appartient pas à une structure intercommunale 13 %
Ne se prononcent pas 24 %

« Connaissez-vous le nom du président de votre communauté de communes ou communauté d'agglomération ? » (*)

Oui 46 % Non 54 %
Ne se prononcent pas /
« Vous sentez-vous avant tout... ? » (*)
Habitant de votre commune 85 %
Habitant de votre communauté de communes 14 %

Ne se prononcent pas 1 %
(*) (question posée à ceux qui déclarent que leur commune appartient à une structure intercommunale)

DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE ET PARTICIPATION DES CITOYENS
Les citoyens veulent être davantage associés aux décisions...

« Souhaiteriez-vous être beaucoup plus, un peu plus, ou pas plus associé aux décisions politiques qui sont prises dans votre commune par... ? »

	Oui	Oui, beaucoup plus	Oui, un peu plus	Non, pas plus	NSPP
La mise en place de consultations plus fréquentes des citoyens	72 %	35 %	37 %	26 %	2 %
La mise en place de conseils de quartier	65 %	29 %	36 %	32 %	3 %
L'organisation de débats publics	63 %	23 %	40 %	35 %	2 %
L'utilisation des nouvelles technologies et le recours à Internet	60 %	32 %	28 %	37 %	3 %

« Dans votre commune, seriez-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt pas favorable ou pas favorable du tout à ce que les citoyens soient davantage associés aux décisions pour... ? »

	Total favorable	Total pas favorable	NSPP
Les grands projets d'aménagement locaux	91 %	8 %	1 %
La gestion territoriale de proximité (mise en place d'un stop, d'un espace vert...)	88 %	10 %	2 %
Les orientations générales de la politique de la commune (impôts, services publics...)	85 %	13 %	2 %

